|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Règlement de la consultation** | **Demande de devis**   * **REMPLACEMENT DE 65 EXTINCTEURS (nouvelle réglementation – sans fluor)** | |
|  | **Lycée Marie CURIE**  **14500 VIRE NORMANDIE**  Date de remise des devis :  16/10/2024  Heure limite : 12h00 |

# Identification du pouvoir adjudicateur

Nom du pouvoir adjudicateur : Lycée Marie CURIE

Adresse :

**16 Rue Octave Gréard**

**BP 10158**

**14504 VIRE NORMANDIE**

Mandataire agissant au nom et pour le compte du pouvoir adjudicateur : Evelyne MARTINEAU - Proviseure

# Objet et étendue de la consultation - Demande de devis

## Objet

La présente consultation a pour objet : FOURNITURE DE 65 EXTINCTEURS SANS FLUOR

Les caractéristiques principales sont les suivantes :

FOURNITURE DE 65 EXTINCTEURS SANS FLUOR

Lieu d’exécution ou de livraison : LYCEE Marie CURIE

## Mode de passation

La présente consultation est lancée selon la procédure avec négociation et sans publicité en application des articles L.2122-8, L. 2124-3, R. 2124-3 6 et R. 2161-12 à R. 2161-20 du code de la commande publique.

# Organisation de la consultation

## Informations sur la demande

Les informations relatives à cette demande sont disponibles auprès de :

Service technique Lycée Marie CURIE

|  |  |
| --- | --- |
| Mme Nadège PERNEGRE – Responsable Technique au 02.31.68.09.71 (standard) | |
|  |  |

## Liste des documents constituant le dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) comprend les pièces suivantes :

|  |
| --- |
| ▪Règlement de consultation |
| ▪BPU |  |

# Retrait du dossier

L’acheteur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique.

Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du dossier, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel à la concurrence le cas échéant, via le profil acheteur :

[**http://mapa.aji-france.com**](http://mapa.aji-france.com)

# Présentation des devis

Les devis des candidats seront entièrement rédigés en langue française et exprimées en euro. Si les devis sont rédigés dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d’une traduction en français.

## Pièces de l'offre

Les pièces à remettre dans l'offre sont les suivantes :

▪ Bordereau des prix unitaires détaillé, daté et signé avec cachet de l’entreprise

▪ Fiches techniques

# Conditions d'envoi et de remise des plis

Les conditions d’envoi et de remise des candidatures et des offres qui suivent s’imposent aux candidats. Toute remise sous une autre forme que celle imposée au présent règlement de la consultation entraînera l’irrégularité de l’offre.

**En application de l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, les candidatures et offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil acheteur.**

## Conditions de la dématérialisation

Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l’heure inscrits sur la première page du présent règlement de la consultation. L’heure limite retenue pour la réception de la candidature et de l’offre correspondra au dernier octet reçu.

Les candidatures et les offres parvenues après cette date et heure limites par voie dématérialisée seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.